REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 149 /PR-SGG.

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Décembre 1967 ;

VU le Décret n°145/PR, du 15 Mai 1968, portant formation du Gouvernement Provisoire ;

D E C R E T E

Article 1er.- A compter du 16 Mai 1968, le Capitaine Barthélémy OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pendant la durée de l'indisponibilité du Lieutenant Lucien GBETOWOUENONMON.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1968

Lieutenant-Colonel Alphonse ALLEY

par le Président de la République
Le Chef du Gouvernement Provisoire;

Chef de Bataillon
Maurice KOUANDETE

Ampliations:
PR 4 - SGG 4 - LAA 1 - Ministère 8 - MJL-MSPAS 4 - Dir.Plan 2 - Dir.Stat 2 - Gde Chanc.1 - DGAJL 2 - JORD 1 - CS 6.